

POSTULAT
du groupe PLR, par la députée Anne-Marie Sauthier-Luyet, et cosignataires
concernant apprentissage de la cuisine à l'école et exotisme! (14.03.2012) 3.147

Dans le cadre des programmes scolaires, l'éducation à l'alimentation permet aux élèves de connaître les bases d'une alimentation saine. Plusieurs approches didactiques mettent en évidence la pyramide alimentaire et surtout l'importance de la consommation de fruits et légumes.

Le programme d'économie familiale – comme son nom l'indique – est censé favoriser l'apprentissage de base des techniques culinaires par des recettes simples et peu onéreuses. Cependant, les recettes retenues, aussi savoureuses soient-elles, incluent fréquemment des ingrédients en provenance d'outre-mer: salade de fruits exotiques, nasi goreng, tomates farcies en décembre, tarte aux asperges en janvier, fraises en février... De plus, ces recettes impliquent souvent l'achat d'ingrédients variés pas forcément présents dans le garde-manger familial et parfois onéreux pour les budgets des familles d'autant plus que les quantités nécessaires sont dérisoires par rapport aux emballages mis en vente dans le commerce.

La sensibilisation à la provenance des produits, à leurs coûts de transport, à l'économie de carburants, à l'économie agricole nationale constituent des thèmes subsidiaires aux cours de cuisine. Le cadre scolaire du Cycle d'orientation permet une sensibilisation des jeunes, et par là-même de leur famille, à ces thématiques.

La tradition culinaire suisse est extrêmement variée et riche et repose sur des produits de proximité.

Dans le contexte de l'économie familiale, nous invitons le département à prendre toutes mesures incitatives visant à favoriser la consommation de produits locaux et de saison.

Sion, le 14 mars 2011
(11h15)

Groupe PLR, par
Anne-Marie Sauthier-Luyet, députée
et cosignataires